

# Impulscience®

## EDITION 2022 – FOIRE AUX QUESTIONS

### ELIGIBILITÉ

Je représente ou travaille dans une structure à but lucratif, puis-je candidater à Impulscience ?

---

Les personnes travaillant dans une structure à but lucratif ne peuvent pas déposer une candidature Impulscience.

Y a-t-il des critères de nationalité pour candidater à Impulscience ?

---

Impulscience soutient des chercheurs de toute nationalité qui travaillent dans un laboratoire de recherche public situé en France.

Je suis titulaire d'un poste de chercheur mais je ne suis pas chef de l'équipe ou du laboratoire dans lequel je travaille, puis-je postuler à Impulscience ?

---

Si vous êtes chef d'une équipe, d'une sous-équipe au sein d'un laboratoire ou que vous assumez le rôle de leader d'un groupe de recherche indépendamment de la nature du poste que vous occupez (chargé de recherche, directeur de recherche, maître de conférences, MCU-PH, chef de clinique assistant, etc), vous pouvez postuler à Impulscience.

À la suite d'une candidature à l'ERC en 2020 et en 2021 j'ai reçu la note « *unfunded A* » après le deuxième tour, suis-je éligible à Impulscience ?

---

Oui, l'obtention de la note « *unfunded A* » après le deuxième tour de sélection à l'ERC en 2020 et/ou 2021 est un prérequis pour candidater à Impulscience.

Mon projet de recherche en sciences de la vie n'a pas d'applications directes ou à long terme sur l'amélioration de la santé. Suis-je éligible à Impulscience ?

---

Impulscience soutient la recherche fondamentale en sciences de la vie, indépendamment de son application.

Je remplis les critères de sélection mais mon projet de recherche n'est pas dans le domaine des sciences de la vie, puis-je postuler à Impulscience ?

---

Impulscience soutient uniquement les projets en relation avec les sciences de la vie, évalués par les panels Life Sciences, Physical Sciences and Engineering ou Social Sciences and Humanities de l'ERC.

Mon panel d'évaluation ERC n'octroie pas de notes « *unfunded A* » après le deuxième tour de sélection. Suis-je éligible à Impulscience si j'ai obtenu la note B ?

---

Les candidatures Impulscience sont ouvertes sur le critère d'obtention d'une note « *unfunded A* » après le deuxième tour de sélection à l'ERC, indépendamment des particularités de chaque panel d'évaluation.

## ACCÈS ET CRÉATION DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Je n'arrive pas à créer un compte ou à récupérer mon mot de passe, que dois-je faire ?

---

Si vous ne parvenez pas à créer un compte lors de votre première connexion à la plateforme de candidature, veuillez vérifier que vous n'avez pas déjà créé un compte avec ce même email auparavant. Si vous cliquez sur le bouton "mot de passe oublié" et que vous ne recevez pas d'email, veuillez vérifier que vous avez bien créé un compte avec l'email que vous utilisez comme identifiant.

Quel formulaire dois-je choisir pour candidater à Impulscience ?

---

Pour candidater à Impulscience, vous devez remplir un formulaire de type Prix Impulscience. Vous ne devez pas remplir un formulaire Don Structure ni un formulaire Don Projet.

Je me suis trompé de formulaire à remplir. Puis-je en changer ?

---


Une fois que vous avez choisi un formulaire de candidature, vous ne pouvez plus en changer. Toutefois, vous avez la possibilité de demander la réinitialisation de votre dossier. Attention : cette opération supprime le formulaire et toutes les données qui lui étaient rattachées. À l'issue de cette opération, votre espace personnel

est à nouveau vierge et vous pouvez choisir un nouveau formulaire. Pour procéder à la réinitialisation du dossier, vous devez vous rendre sur votre espace personnel et envoyer votre demande à la Fondation en cliquant sur le bouton « Changer de formulaire ». Dès que le dossier est effectivement réinitialisé par la Fondation, vous recevez un courriel vous informant que vous pouvez désormais initier une nouvelle candidature. Attention : traiter votre demande peut prendre plusieurs jours.

### Est-ce moi qui candidate ou bien l'organisation où je travaille ?

Le formulaire de candidature doit être renseigné par le chercheur candidat, après s'être assuré qu'il remplit les critères de sélection. Celui-ci doit informer de sa candidature Impulscience l'organisation qui accueille son équipe de recherche, et qui recevra les fonds dans le cas où le candidat devient lauréat Impulscience.

### Dois-je répondre à toutes les questions ?

Pour valider le dossier, vous devez répondre aux questions obligatoires des différents onglets du formulaire. Elles sont marquées d'un pictogramme vert. 

Nous vous conseillons de répondre également aux questions facultatives pour une meilleure compréhension de votre candidature.


### Est-il possible de remplir mon formulaire avant ou valider mon formulaire après la période de candidature ?

Pour être examinée, votre candidature peut être remplie à partir de la date d'ouverture des candidatures et validée impérativement avant la date de clôture.

### Puis-je enregistrer mes réponses sans valider mon dossier ?

Oui, il est tout à fait possible de saisir des réponses sans valider le dossier afin de le compléter ultérieurement. Il est conseillé d'enregistrer régulièrement les données du formulaire en cours de saisie. Vous pouvez à tout moment télécharger votre « brouillon » en PDF.

### Je n'arrive pas à enregistrer mes réponses, que dois-je faire ?

Votre session expire au bout de 2h d'inactivité, ou si vous verrouillez votre ordinateur. Si c'est le cas et que vous n'avez pas sauvegardé vos réponses vous vous trouverez dans l'impossibilité de sauvegarder votre formulaire (message d'erreur ou pictogrammes gris )

Pour éviter cela, sauvegardez vos réponses régulièrement, et pensez à rafraîchir votre page après une longue durée d'inactivité ou si votre ordinateur a été verrouillé. Si le problème persiste, essayez de vous déconnecter et de vous connecter de nouveau. Il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome pour accéder au formulaire de candidature.

Le nombre de caractères du champ de réponse ne correspond pas au nombre de caractères quantifiés par mon logiciel de traitement de texte.

---

Le formatage du texte (gras, souligné, couleur, saut de ligne...) diminue le nombre de caractères disponibles pour le remplissage des champs. Réduisez au minimum le formatage de votre texte.

Après avoir validé le formulaire, puis-je le modifier ?

---

Une fois que vous aurez répondu à toutes les questions obligatoires, le bouton « Valider le formulaire » est activé. En validant le formulaire, vous transmettez officiellement votre dossier à la Fondation et à ce stade, vous ne pouvez plus le modifier.

Puis-je récupérer/télécharger mon formulaire complété ?

---

Vous pouvez télécharger une version PDF du dossier que vous avez validé et soumis à la Fondation, en cliquant sur le bouton « Télécharger le dossier » situé en en-tête du formulaire.

## CONTENU DU FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Le formulaire de candidature doit-il être rempli avec l'information de mon dossier de candidature à l'ERC ?

---

Les sections du dossier de candidature Impulscience sont très similaires au dossier de candidature de l'ERC et doivent être remplis avec les informations relatives au projet proposé et évalué par l'ERC en 2020 ou 2021. Cependant, la candidature peut être mise à jour si des changements au projet sont survenus entre-temps. Le remplissage du dossier se fait exclusivement en ligne et d'autres documents (à l'exception des pièces jointes demandées, voir question suivante) ne pourront pas être joints à la candidature, ni envoyés par voie postale.

Quelles dépenses sont éligibles à la dotation d'Impulscience ?

---

Les dépenses éligibles sont identiques à celles de l'ERC. Le budget dans la candidature Impulscience peut être identique à celui déposé lors de la candidature à l'ERC, ou mis à jour si des changements a projet sont survenus entre-temps.

## Dois-je faire signer une attestation d'engagement à mon organisme d'accueil au moment de la candidature ?

Vous devez impérativement informer votre institution d'accueil de votre candidature à Impulscience et lui fournir une copie du règlement et de votre dossier de candidature. Vous pouvez joindre au dossier de candidature en ligne un document signé par votre institution d'accueil (équivalent du document « *Commitment of the host institution for ERC calls* »), mais cela reste facultatif.

## Quelles pièces jointes sont demandées dans le dossier de candidature Impulscience ?

- Le règlement Impulscience 2022 (disponible au téléchargement lors de la saisie en ligne) dûment rempli et signé,
- la notification du résultat de l'appel à projets ERC et l'ensemble des évaluations individuelles (*ESR-Evaluation Summary Report*) reçus à l'issue des délibérations du jury de l'ERC,
- tout document justificatif si vous demandez un allongement de la fenêtre d'éligibilité,
- des graphiques et figures si vous le souhaitez.

Merci de ne pas joindre de lettres de recommandation.

## Les pièces jointes à télécharger sont-elles obligatoires ?

Les pièces à joindre à votre dossier de candidature ne sont pas toujours obligatoires et, de ce fait, l'absence de pièce jointe n'est pas pénalisante. Comme pour les questions facultatives, ces pièces doivent être jointes au dossier dès lors qu'elles apportent une meilleure compréhension de votre candidature.